

Un mois à Grans



www.grans.fr

mai 2017

289



facebook
Ville de Grans

LE BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



**Grand
Carnaval**
le 20 mai



ville de
Grans

Mairie
Les news des S.T.

06

Mairie
En route
vers la Gaillère

07

Associations
19^{ème} Ronde
de la Touloubre

10

SAMEDI 20 MAI 2017

GRAND CARNIVAL

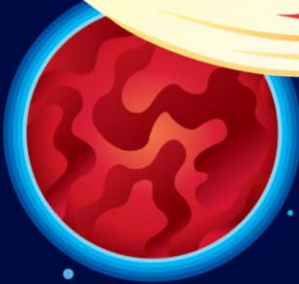
De nombreuses activités :

14h :
Rendez
vous
au Foirail

structures
gonflables,
ballons,
spectacle,
initiation
danse country, ...
seront proposées
gratuitement
aux enfants.

14h30 :
Départ du défilé
"De la Terre
à la Lune"
Bataille de confettis

vers 15h45 :
Caramantran
brûlé
sur
le Foirail



**Goûter
offert
par le Comité des Fêtes**



ÉDITORIAL

Chères amies Gransoises, chers amis Gransois,



Le chantier de l'avenue Germaine Richier se termine. Je suis tout à fait conscient de la gêne occasionnée par la durée des travaux. Les beaux jours arrivent. Les riverains et usagers ont besoin de retrouver une certaine sérénité. Le chantier, débuté en août devait s'achever début avril. Des travaux complémentaires (eau, assainissement, edf,...) ont allongé les délais. Les entreprises m'assurent terminer la réfection au plus tard la 1^{ère} semaine de mai. La circulation sera donc rétablie très bientôt ! Il restera quelques travaux de

finition, notamment des trottoirs. EDF nous demande un délai supplémentaire pour déposer des poteaux. Lorsque vous recevrez ce journal, nous devrions être proches de la sortie du tunnel. Vous allez prochainement retrouver une avenue toute neuve et sécurisée, avec de larges trottoirs.

Vous avez dû recevoir un courrier de ma part, accompagné de la lettre adressée au Président du Syndicat des Arrosants (A.S.A.).

Je ne laisserai pas s'instaurer dans la commune une scission entre le monde urbain et le monde rural. Certains membres du bureau de l'A.S.A., peu nombreux, veulent continuer à gérer le réseau d'arrosage avec des méthodes ancestrales. C'est un bien collectif, payé par tous les Gransois.

Les choses évoluent. L'entretien des canaux n'est plus ce qu'il était et les détritrus sont de plus en plus nombreux. Par ailleurs, la valeur des terres privées ne permet pas une préemption sans autorisation ni indemnisation.

Les statuts de l'association ne sont pas conformes. Les membres du bureau de l'A.S.A. outrepassent les lois.

Il serait souhaitable de modifier les statuts. Je voulais le faire en concertation. La discussion est fermée. Les tribunaux trancheront. Je ferai avant la fin de l'année des propositions prenant en compte l'intérêt de la totalité des Gransois, agriculteurs compris.

Nous travaillons avec la Métropole sur la définition des services communaux et des bâtiments relevant de la compétence métropolitaine ou ce qui doit rester d'intérêt communal.

Notre priorité est de conserver la gestion du plus grand nombre d'installations et de services pour garantir un service public efficace, autonome et réactif. Cela demande beaucoup d'investissement personnel pour assurer notre influence au sein de la Métropole.

Avec le soutien du département, nous avons pu réaliser la phase 1 du projet Mary-Rose avec le parc de loisirs "La Gaillère". Le site ouvre ses portes officiellement le 19 mai.

Je vous attends nombreux pour l'inauguration.

Yves VIDAL

Maire de Grans

1^{er} Vice-Président du Conseil de Territoire
Istres Ouest Provence

SOMMAIRE

02 GRAND CARNAVAL

**04 COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 AVRIL 2017**

MAIRIE

- ♦ Fermetures exceptionnelles le samedi matin

05 LES VOISINADES 2017

06 MAIRIE

- ♦ Cérémonie de la Victoire 1945
- ♦ Les news des S.T.
- ♦ Crèche Les Feuillantines : il suffit d'un signe

07 MAIRIE

- ♦ En route vers la Gaillère
- ♦ L'État civil
- ♦ Inscriptions cantine & péri-scolaire
- ♦ Permanence écrivain public

08 MAIRIE

- ♦ Le coup de pouce aux associations

09 ACTUALITÉ

- ♦ Ça s'est passé à Grans...

**10 LA 19^{ÈME} RONDE
DE LA TOULOUBRE**

11 ASSOCIATIONS

- ♦ 19^{ème} Ronde de la Touloubre
- ♦ Tennis Club Gransois : Open 2017

12 ASSOCIATIONS

- ♦ Kangourou Basket Club : Une fin de saison toute proche !
- ♦ A.S.G. Foot : Tiercé gagnant pour les seniors

13 ASSOCIATIONS

- ♦ Colibris : Conférence sur le reiki
- ♦ AGAPE : Atelier poésie à l'école

14 EXPRESSION LIBRE

15 CULTURE

- ♦ Espace Robert Hossein
- ♦ Médiathèque intercommunale

16 ACTUALITÉ

- ♦ Bienvenue à Ronald
- ♦ Bienvenue à Laurent

Bulletin mensuel d'informations municipales
N° 289 - mai 2017
Dépôt légal : 27 décembre 2006
Directeur de la publication : Yves Vidal
Directeur de la rédaction : Frédéric Arnould
Comité de rédaction : Robin Ansilton - Christelle Daret
Conception, réalisation :
Alain Lequeux - Service Communication
Photos : Alain Lequeux - Christelle Daret - D.R.
Tél. : 04 90 44 16 23 - Fax. : 04 90 55 86 27
E-mail : communication@grans.fr
Imprimerie : Riccobono Offset Presse - Tél. : 04 94 19 54 57



conseil municipal

du 10
avril
2017

Présents :

Majorité

Grans à vivre... ensemble : BARTOLI Gérard, BUSELLI Danielle, CARTA Raoul, COURT Pascale, GRUNINGER Fabienne, KERVAJAN Loïc, LAURENS Jean-Christophe, LETTIG Gérald, LIAU-ZUN Marc, LOUBET Evelyne, MAZEL Thierry, NARDY Francis, PAGÈS Claudette, PERONNET Michel, RAYNAUD-BREMOND Gisèle, RUIZ Catherine, VIDAL Yves.

Opposition

Grans à cœur : PRIN GAUTIER Brigitte, RAILLON Georges, REBOUL Patrick, RONDEAU Agnès.

à retrouver sur
www.grans.fr



Procurations :

Majorité

Grans à vivre... ensemble : ARNOULD Frédéric à GRUNINGER Fabienne, BELTRANDO Lysiane à CARTA Raoul, GALIBERT Jean-Louis à PERONNET Michel, HUGUES Christine à COURT Pascale, MOYNAULT Clément à KERVAJAN Loïc, ROYER Marc à RAYNAUD-BREMOND Gisèle.

Opposition

Grans à cœur :

01 APPROBATION DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL ET DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

02 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE AU 1^{ER} MAI 2017 - 2017/68
Unanimité.

03 DÉTERMINATION DES RATIOS "PROMUS-PROMOUVABLES" DANS LE CADRE DES AVANCEMENTS DE GRADES - 2017/69
Unanimité.

04 AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'AGENTS VACATAIRES AU SEIN DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (A.L.S.H.) PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES - 2017/70
Unanimité.

05 AUTORISATION DE DÉPASSEMENT DU CONTINGENT MENSUEL D'INDEMNITÉS HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES - ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES 2017 - 2017/71
Unanimité.

06 OCTROI D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION "CLUB SENIOR GRANSOIS" POUR L'ANNÉE 2017 - 2017/72
Unanimité.

07 OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA FONDATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE "GREFFE DE VIE" DANS LE CADRE DE LA PARTICIPATION DE SÉBASTIEN N'GUYEN À L'U.T.M.B. (ULTRA TRAIL DU MONT BLANC) - 2017/73
Unanimité.

08 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE POUR LA TRANSFORMATION DE LOCAUX EN CUISINE COLLECTIVE DANS LA CRÈCHE MUNICIPALE "LES FEUILLANTINES" - 2017/74
Unanimité.

09 DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE AU TITRE DES TRAVAUX DE PROXIMITÉ POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE NOUVELLE COUR DE RÉCRÉATION - 2017/75
Unanimité.

10 DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE AU TITRE DES TRAVAUX DE PROXIMITÉ POUR DES AMÉNAGEMENTS AUX ABORDS DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS - 2017/76
Unanimité.

11 DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE AU TITRE DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA PROVENCE RURALE POUR LA RÉALISATION D'UNE MAISON MÉDICALE - 2017/77
23 voix pour, 4 abstentions.

12 DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE AU TITRE DE L'AIDE DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL 2017 - 2017/78
Unanimité.

13 DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE POUR L'ACQUISITION DES PARCELLES CADASTRÉES D N°11, 14, 623 ET 624 SITUÉES EN ZONES NATURELLE ET AGRICOLE DU PLU - 2017/79
Unanimité.

14 DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF "DES RÉSERVES PARLEMENTAIRES" - 2017/80
Unanimité.

15 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA TOULOUBRE ET DU TERRAIN DE LA GAILLÈRE : APPROBATION DE LA MODIFICATION DU CONTRAT EN COURS D'EXÉCUTION N°01 AU LOT 2 AVEC L'ENTREPRISE HORIZON - 2017/81
Unanimité.

16 APPROBATION DE L'OFFRE DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RÉALISATION D'UNE FONTAINE SUR LE SQUARE LAURENS DE LA COMMUNE DE GRANS - 2017/82
Unanimité.

17 ACQUISITION D'UN BIEN SANS MAÎTRE CADASTRÉ AX N°98 REVENANT DE PLEIN DROIT À LA COMMUNE - 2017/83
Unanimité.

18 ACQUISITION DES PARCELLES CADASTRÉES AO N°76P ET 77P LIEU-DIT "CAMP CROS" EN VUE DE L'ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN DE LA ROQUE - 2017/84
23 voix pour, 4 abstentions.

19 MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2015/88 RELATIVE AU BAIL À RÉHABILITATION ENTRE LA COMMUNE DE GRANS ET LE PACT 13 CONCERNANT L'IMMEUBLE CADASTRÉ AT N°173, SIS 1 RUE DE L'ENCLOS À GRANS - 2017/85
Unanimité.

20 APPROBATION DE L'ÉTAT D'ASSIETTE DES COUPES DE L'ANNÉE 2017 ET APPROBATION DE LA CONVENTION DE VENTE ET EXPLOITATION GROUPEES DE BOIS ENTRE LA COMMUNE ET L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS - 2017/86
Unanimité.

21 DÉCISIONS MUNICIPALES

Ce compte rendu du Conseil municipal vous est présenté sous une forme concise. Le compte rendu détaillé du Conseil municipal peut être consulté à l'accueil de l'Hôtel de ville. Les agents municipaux se tiennent à votre disposition pour vous faciliter l'accès à l'ensemble de ces documents.

Fermetures exceptionnelles le samedi matin

L'année 2017 est une année électorale chargée. Les dates du scrutin de l'élection présidentielle ont été fixées aux 23 avril et 7 mai. Dans la foulée, les élections législatives se dérouleront les 11 et 18 juin.

Pour permettre aux agents d'organiser au mieux ces grands rendez-vous civiques, l'accueil de l'Hôtel de ville sera exceptionnellement fermé le samedi 27 mai et le samedi 3 juin.

En raison du pont de la Fête nationale, les portes de l'Hôtel de ville seront closes le samedi 15 juillet.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Accueil de l'Hôtel de ville - 04 90 55 99 70 - election@grans.fr

les Voisinnades

vendredi

2 juin

2017

Devenez
coordinateur
de site
et invitez
vos voisins
à faire la fête !!!



Hôtel de ville
Boulevard Victor Jauffret
13450 Grans

Tél. : 04 90 55 99 70 (ou 71)
Fax : 04 90 55 86 27
www.grans.fr

SERVICE COMMUNICATION
Renseignements & inscriptions

04 90 55 90 88



Cérémonie de la Victoire 1945

Yves VIDAL, Maire de Grans, les membres du Conseil municipal, le Souvenir Français et les Anciens Combattants ont le plaisir de vous inviter à participer au

Défilé du lundi 8 mai 2017

avec la participation du Comité Communal Feux de Forêts de Grans. Rendez-vous devant l'Hôtel de ville à 11h. La cérémonie sera suivie d'un apéritif offert à la salle Gérard Philippe.



Les news des S.T.

L'église Saint Pierre illuminée

Initiée par le service électrique municipal, la rénovation de l'éclairage de l'église s'achève. 35 projecteurs et 40 ampoules LED remplacent les luminaires halogènes.

« **L'**ancien éclairage nécessitait un gros entretien et était très gourmand en énergie » explique Paul N'Guyen, responsable du service. Installés à 4,5 mètres de hauteur, les 35 projecteurs de l'église ont laissé place à de nouveaux équipements LED. Les ampoules classiques du lustre central ont été changées par des ampoules LED. « *La consommation passe de 300 watts à 30 watts pour les projecteurs et de 15 watts à 5 watts pour les ampoules* » commente Paul. Une belle économie d'énergie en perspective.

Alexandre, Carle et Camille ont effectué cette tâche délicate. « *Le travail en hauteur nécessite des précautions en terme de sécurité* ». La luminosité du

lieu en sort grandie. Le rendu de la pierre donne un aspect plus naturel.

Dans la foulée, l'équipe d'électriciens a entamé un autre chantier. « *Le maire nous a sollicités pour changer l'éclairage des bureaux au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville* ». 20 pavés lumineux LED succèdent aux plafonniers néons.

Comme évoqué dans notre précédente édition (ndlr : article sur les économies de flux), la municipalité poursuit sa politique en matière énergétique et environnementale.

Le tout, en régie. Il n'y a pas de petites économies ! ■

Pour tout renseignement : Centre Technique Municipal - 04 90 45 14 60 - e-mail : technique@grans.fr
URGENCE seulement : 06 88 09 58 65 - week-end et jours fériés, 24H/24.



Crèche Les Feuillantines : Il suffit d'un signe

Pascale COURT, Adjointe au Maire déléguée à l'Enfance & Jeunesse

De plus en plus pratiquée dans les crèches, la langue des signes enrichit la communication des tout-petits. D'un accord collectif, les 19 agents des Feuillantines se sont lancés et ont bénéficié d'une formation à cette méthode. Zoom.

Après un stage intensif de 12 heures au vocabulaire signé adapté et simplifié de la petite enfance, le personnel de la crèche met en pratique ses acquis.

« Depuis le début de l'année, nous avons modifié notre façon de travailler » souligne Véronique Appolonie, directrice. « *Nous parlons et signons en même temps* ». Les résultats sont frappants, chez les bébés et les moyens. La langue des signes permet de capter l'attention des jeunes enfants. « *On constate une nette évolution au niveau de l'oral et de l'utilisation des signes* » rajoute Véronique. Cette méthode renforce la relation

individuelle sans retarder l'arrivée du langage. Au même titre que le 4 pattes ne ralentit pas l'arrivée de la marche, la langue des signes n'empêche pas l'usage de la parole. « *Au contraire, ça l'enrichit !* ». Les bébés peuvent ainsi exprimer leurs émotions et leurs besoins en évitant les frustrations inutiles.

La méthode s'applique également aux histoires et comptines. « *Les enfants participent davantage et sont plus attentifs* ».

Pour renforcer l'impact de cette démarche, le personnel de la crèche a informé les familles sur l'intérêt de pratiquer. « *Nous mettons à leur disposition des illustrations des mots signés en invitant les parents à poursuivre le travail à la maison* ».

À Grans, on n'arrête pas le progrès ! ■



Pour tout renseignement :
Véronique Appolonie - creche@grans.fr - 04 90 55 98 28

En route vers la Gaillère

La première phase d'aménagement du site de Mary-Rose s'achève. Le parc de la Gaillère ouvre ses portes officiellement le 19 mai. Au départ de la place Jean Jaurès, découvrez le cheminement reliant le centre-ville au lieu de détente et participez à cette inauguration champêtre... à bicyclette !

L'équipe municipale l'avait promis. L'engagement de campagne prend forme avec l'ouverture du parc de la Gaillère. « *L'aménagement des berges de la Touloubre a permis de créer un parcours ludique et sportif de 1,5 km pour rejoindre le parc* » explique Catherine Ruiz, conseillère municipale en charge du projet depuis le départ de Jenny Llobet.

Le terrain de la Gaillère, repensé en aire de jeux et de détente offre 2 hectares d'espace de loisirs pour toute la famille. Dans un parc ombragé en pleine nature, les utilisateurs pourront profiter de multiples activités : pétanque, paint-ball, foot, volley, ping-pong, jeux pour enfants, transats et tables de pique-nique. « *Nous avons préservé l'environnement naturel en conservant la végétation* ».

Le 19 mai, les Gransois sont invités à visiter ce lieu magique et reposant. Le rendez-vous est fixé à 10h au niveau de la passerelle du Petit Casino. À pied, à poussette, à vélo, venez découvrir en famille ou entre amis le parcours de santé menant au parc. « *Les élus seront vos guides !* » rajoute Catherine.

L'accès au site se fait à pied ou à vélo. Seuls les véhicules déposant des personnes à mobilité réduite sont autorisés. Par respect pour les riverains, aucun véhicule ne devra stationner sur le chemin de la Gaillère. Il est fortement conseillé de laisser les voitures à l'Aire des Pauvres ou sur la place Jean Jaurès. Selon le point de départ, 10 à 15 mn suffisent pour rejoindre le parc. « *Nos amis à 4 pattes sont bienvenus, à condition d'être tenus en laisse. Des canisettes sont disponibles sur place* ».

Ouvert de 9h à 22h, ce lieu sera idéal pour les familles et les sportifs. « *Le service municipal Enfance & Jeunesse s'y voit déjà !* » conclut l'élue.

Mary-Rose du 21^{ème} siècle est en marche. ■

L'État civil

Naissances

- BOUZELMAD Mila
le 16 mars à Salon de Provence
- DELINDE Inès
le 13 mars à Aix en Provence
- ROLLAND Emy
le 27 mars à Aix en Provence

Décès

- CANAVESE Jean
le 09 mars à Salon de Provence (81 ans)
- BURGOS Dimitri
le 16 mars à Grans (32 ans)
- ATTARD Vve COSTANZO Jeanne
le 12 mars à Salon de Provence (88 ans)
- BARDACHE Saïd
le 27 mars à Salon de Provence (87 ans)

Inscriptions cantine & péri-scolaire

Du 1^{er} au 15 de chaque mois pour le mois suivant, du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et le vendredi de 14h à 17h, à l'accueil famille du SMEJ ou sur le portail famille : <https://grans.accueil-famille.fr>

Permanence écrivain public

Christine HUGUES tient une permanence les vendredis après-midi sur rendez-vous auprès du C.C.A.S. Notre écrivain public se déplace au domicile des personnes pour les aider dans leurs démarches administratives (rédaction de courriers, constitution de dossiers, gestion des papiers, ...).

C.C.A.S. de Grans - E-Mail : ccas@grans.fr
Tél. : 04 90 55 99 75 - Fax : 04 90 55 86 27



Le coup de pouce aux associations

Loïc KERVAJAN, Adjoint au Maire délégué aux sports et à la vie associative

Le tissu associatif gransois est riche et dynamique. Des centaines de bénévoles œuvrent au quotidien pour proposer un large choix d'activités sportives, culturelles et ludiques. Les subventions attribuées aux associations sont évaluées en commission, constituée d'élus (majorité et opposition). L'exercice n'est pas simple et il demande beaucoup de préparation. Le 13 mars, les élus ont octroyé les subventions pour l'exercice 2017, à l'unanimité. Explications.

Avec l'aide des services (vie associative, communication, technique, comptabilité), les élus complètent un certain nombre de données pour travailler sur une base chiffrée et objective. Le budget annuel, le compte de résultat, le nombre d'adhérents, la part de Gransois, les compléments de ressources et le travail des bénévoles sont pris en compte.

Si la démarche consistait à répartir équitablement une enveloppe budgétaire, le travail serait rapide mais incomplet.

« Prenons par exemple le calcul de la subvention par adhérent : il pourrait être perçu comme l'indice le plus égalitaire, mais il faut le relativiser pour être juste et cohérent » explique Loïc Kervajan, Adjoint au Maire délégué aux sports et à la vie associative. « En effet, cet indice est assez différent entre les associations sportives et les associations culturelles, de plus, il varie en fonction du public, enfants ou adultes. Parfois, les adhérents / licenciés ne sont pas les principaux bénéficiaires du projet associatif et dans ce cadre, le montant de la subvention par adhérent n'a pas d'intérêt. D'autres indices comptables vont être pris en compte, bien sûr, mais le plus important reste le contenu du projet associatif et son impact sur la commune. Et c'est là que la dimension politique intervient : « est-ce que tel ou tel projet est en phase avec l'action municipale ? » conclut l'édile.

Le projet associatif est primordial. Il donne à la commission les arguments utiles pour sortir d'une vision purement comptable. Le projet peut fortement différer d'une association à l'autre. Certains projets relèvent d'un événement phare dans l'année quand d'autres relèvent du quotidien. Les deux contribuent largement à la densité de l'offre d'animation. Le calendrier gransois est très bien rempli et l'éventail de l'offre d'activités est très apprécié.

Les projets associatifs reflètent toute la dynamique interne des associations. « Nous sommes fiers de nos

associations gransoises ! La grande majorité ne se contente pas de vivre et montre beaucoup de sérieux dans sa gestion » insiste l'élue.

Cette énergie a un effet boule de neige. Cette année encore, 5 nouvelles associations sont nées !

Aussi, devant cette dynamique, le Conseil municipal a décidé d'octroyer une enveloppe supplémentaire de 10 000 euros pour accompagner davantage les associations dans leurs projets spécifiques ou exceptionnels, comme la formation de coaches, l'achat de nouveau matériel, un projet éducatif particulier, etc. Cette augmentation doit se pérenniser pour les associations classiques. « Nous distinguons les associations ayant une convention avec la mairie (Comité des Fêtes et Grans Culture). Elles sont traitées au cas par cas, indépendamment les unes des autres. Elles revêtent un caractère paramunicipal ».

« Pour conclure, le point le plus remarquable est l'énergie déployée par les bénévoles, sur lesquels repose toute l'animation sportive, culturelle et sociale de la commune » insiste Loïc Kervajan.

Notre tissu associatif est comptablement très sain. En plus du travail des bénévoles, nos associations se démènent pour renforcer leur trésorerie grâce à des partenariats extérieurs privés et de nombreux événements (lotos, soirées, vides greniers, animations, etc.). En définitive, l'aide allouée par la ville ne représente, en moyenne, que 10% du budget des associations (le maximum étant 25%). ■



Pour tout renseignement : Maison des Associations Gilbert BERNARD - 04 90 59 13 75

- "TrocJardin" par le grenier alternatif
- Un piano à Grans
- Exposition 1914/1918 du Souvenir Français
- Premier concours de La boule de la Touloubre

Ça s'est passé à Grans...



GRANS (13450) - DÉPART SALLE DES FÊTES

JEUDI **25** MAI 2017

MARCHE
NORMALE
& NORDIQUE
9 KM

COURSE
JUNIOR

COURSES
TOUTES
CATÉGORIES
12 KM & 6 KM

RONDE DE LA
19°
TOULOUBRE

MARCHE
NORMALE
& NORDIQUE
9 KM

Départ : 8h30

Tarif : 10€

Classement
non officiel
récompense
pour tous



COURSES
6 KM

Départ : 9h35

Tarif : 8 €

ou 10 € LE JOUR j
& 12 KM

Départ : 9h30

Tarif : 11 €

ou 13 € LE JOUR j
80% nature
& 20 % route

CHALLENGE
TERRE DE MISTRAL

www.courirfrance.com

Inscriptions :

► EN LIGNE : PAIEMENT SÉCURISÉ PAYPAL ► PAR TÉL. : 06 03 06 19 76 (AVANT 18h30)

► PAR COURRIER : A. MINASSIAN COURIRFRANCE 10 RUE LES ROSELIÈRES 13220 CHATEAUNEUF-LES-MTGES

COURSE ENFANT • 6 À 14 ANS • FILLE OU GARÇON CLASSEMENT MIXTE • INSCRIPTION SUR PLACE GRATUITE • DÉPART 8h45

11€ via courirfrance.com ou 13€ le jour de la course

Renseignements : berud.pierre@neuf.fr • 04 90 55 92 08

L'AURÉAT DE LA COURSE CHALLENGE QUALITÉ DU CDCHS 13 POUR LA 2^E ANNÉE



ville de
Grans



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire principal



DÉPARTEMENT
BOUCHES
DU RHÔNE



ORGANISÉ PAR :



19^{ème} Ronde de la Touloubre



«Les relayeurs de Grans» organisent pour la 19^{ème} année consécutive la traditionnelle Ronde de la Touloubre, le jeudi 25 mai 2017.

Plus de 600 coureurs, toutes catégories confondues sont attendus sur la ligne de départ.

L'association lance un appel aux bénévoles pour participer à l'organisation de l'évènement sportif.

«**L**es coureurs découvriront avec beaucoup de plaisir le parcours 80% nature et le passage dans le nouveau parc de la Gaillère» commente Pierre Berud, président de l'association.

On note deux nouveautés cette année avec une course à pied de 6 km et une marche nordique de 9 km. Ces épreuves complètent le programme classique de 12 km et les compétitions pour enfants.

« Pour mener à bien l'organisation de la Ronde de la Touloubre, votre contribution est la bienvenue » rajoute Pierre. Si vous souhaitez apporter votre soutien à l'encadrement de la course, faites vous connaître et participez au succès de cette rencontre sportive !

« Nous avons besoin d'aide pour l'installation des barrières, des banderoles, des tables, des arches, du ballisage, du ravitaillement, le retrait des dossards, ... ». Un repas convivial sera offert aux bénévoles à l'issue de la manifestation.

1,2,3, partez !!! ■



Pour tout renseignement : Les relayeurs de Grans - Pierre Berud - 04 90 55 92 08 - berud.pierre@neuf.fr

Tennis Club Gransois : Open 2017



Le traditionnel tournoi de tennis gransois a démarré le 1^{er} avril. 200 compétiteurs, en provenance des 4 coins du département, viennent en découvrir sur les terrains de Montauban. Coup de projecteur sur un challenge de plus en plus prisé.

Homologué F.F.T., l'open gransois fait le plein ! Durant 6 semaines, les tennismen enchaînent les rencontres tous les jours de la semaine de 17h à 23h et non-stop le week-end.

Tous les niveaux sont représentés, du non classé au 5/6. Les rencontres se jouent en 2 sets gagnants sous l'oeil avisé de l'arbitre officiel Jacques Gruninger, assisté du comité de direction.

« Tous les membres du bureau sont sollicités pour l'organisation et la réussite de cette compétition. Je tiens

à les remercier pour leur investissement et leur dévouement » souligne Patrick Lepage, président.

Le club s'est récemment doté de tribunes pour accueillir le public. « Nous avons bénéficié de l'ancien matériel de la Halle des sports Paul Sias, une aubaine pour le tennis club ! ».

Les derniers carrés auront lieu le samedi 13 mai. « À l'issue des épreuves, nous connaissons les qualifiés pour les finales du dimanche 14 mai ». Venez nombreux encourager les sportifs sur le "central gransois" ! ■



Les lauréats de l'édition 2016

Pour tout renseignement : Patrick Lepage - tennigrans@wanadoo.fr - 04 90 55 84 27 - Site : www.club.fff.fr/tennis.grans

Une fin de saison toute proche !

Dernière ligne droite pour les compétitions de cette saison, encore quelques phases finales et des tournois régionaux, mais déjà le bilan sportif de cette année s'avère excellent.



Coup de chapeau à l'équipe sénior féminine engagée dans le championnat Pré Nationale et ce depuis 12 ans, un exploit pour un club d'un village de 4 500 habitants. Elles se classent à la 2^{ème} place du championnat.

Bravo les filles !

Par ailleurs, l'Assemblée générale du club se déroulera le 10 juin prochain. Elle sera l'occasion de présenter une nouvelle équipe du Basket Club



L'équipe Senior Fille 1 et leur entraîneur Laurent Stolla, entourée de L. Le Ligeour et J.L. Brun.

Gransois. Une formation essentielle au fonctionnement de notre club et à la pratique du basket à Grans, de par son implication et son action comme mécène des Kangourous Gransois. **Un grand merci à cette équipe ! ■**



Derrière, de gauche à droite : J.L. Brun - A.C.G. Cabinet Brun, J.P. Marcel - Géant Casino, Chloé Leydier - Provence Pêches, Bernard Stolla (en charge commission mécénat au sein du B.C.G.). **Devant :** J. Martins - Provence Cuisines Maintenance, Ch. Tougay - Tougay Electricité, P. Eynard - Neuf & Renov Habitat, M. Fournier - Géant Casino. **Absents sur la photo :** O. Moriconi - U. Spuntinu et R. Gaillet Liard.

Pour tout renseignement : Kangourou Basket Club Gransois - Jean-Laurent BRUN, président - 06 10 40 72 92 - Facebook : Kangourou Gransois

A.S.G. Foot : Tiercé gagnant pour les seniors

Forte de 310 licenciés, l'Association Sportive Gransoise forme les jeunes à la pratique du football. Le club compte également des équipes seniors, vétérans et super vétérans engagées dans la catégorie loisirs. Coup de projecteur sur ces sportifs méritants.



Encadrés par David et Raphaël, 40 joueurs se retrouvent tous les vendredis soirs pour des rencontres sportives. L'an passé, les Gransois ont réalisé une double performance en étant sacrés champions de Provence avant de remporter la coupe de Provence Loisirs. « Les résultats de cette saison s'annoncent tout autant prometteurs » se réjouit Éric Cadet, président du club.

La section vétérans (plus de 35 ans), championne de Provence en titre, s'apprête à renouveler une performance cette saison.

« Les footballeurs vont bientôt disputer la demi-finale de la coupe de Provence ».

Dès 50 ans, les sportifs peuvent évoluer en catégorie "super vétérans" en pratiquant la discipline à 8 sur un demi terrain. « Il sont également champions de Provence en titre ! ».

« Je suis fier des résultats des Loisirs et des vétérans. L'esprit sportif prime et nous conforte dans nos choix de jouer en loisirs » conclut Éric. ■



Pour tout renseignement : A.S.G. Foot - Éric CADET, président - asg.grans@gmail.com - http://asg-grans-foot.footeo.com

Colibris : Conférence sur le reiki

Judi 4 mai, à 19h, la Maison des Associations reçoit le Colibris pour une conférence sur le reiki. Animée par Marc Paya, psychothérapeute et spécialiste en thérapie systémique, la rencontre se veut informative et enrichissante.



Vous souhaitez découvrir le reiki, connaître ses bienfaits ? Ne manquez pas cette rencontre ! Après une présentation de la méthode et des soins énergétiques de manière générale, Marc Paya proposera un travail de groupe, axé sur les ressentis. « *Je souhaite éclairer les participants de façon concrète avec mise en situation* ».

Méthode de soins non conventionnelle d'origine japonaise, fondée sur des soins "dits énergétiques" par imposition des mains, le reiki permet de découvrir des dimensions de soi, jusque là inexplorées.

« *Mon objectif est de donner aux personnes les clés pour aller plus loin, d'apprendre à décoder ses émotions pour mieux les gérer* » conclut le thérapeute.

L'initiation est gratuite, sur réservation. ■



Pour tout renseignement : Maison des Associations 24 rue Aristide Briand - 04 90 59 13 75
Réservation conseillée par mail : marc.paya@gmail.com

Atelier poésie à l'école

Sous la houlette de Noël Métallier, l'Atelier Gransois d'Approche de la Poésie et de l'Écriture a organisé récemment une rencontre avec les élèves de l'école élémentaire.

Objectif : inviter les enfants à découvrir la poésie et à composer leurs propres vers.



La nouvelle association enchaîne les actions pour se faire connaître. Quoi de mieux que l'école communale pour toucher un large public ? Les écoliers connaissent la discipline au travers des poésies enseignées.

Cette rencontre leur a offert une approche différente, plus contemporaine et ludique. « *Les enfants ont adoré l'exercice d'écriture* » raconte le président. Johann, Alban, Aurélien, Thomas, Margot et Manon ont composé, à 6 mains, leur premier poème.

Découvrez sans plus tarder les talents d'écrivains des jeunes Gransois. Humour, sensibilité et réflexion sont au rendez-vous. ■

***Aujourd'hui, il fait beau,
Je sors mon vélo.
Il est crevé,
J'y vais à pied.***

***Je vais aller pêcher
Et le soleil m'a réchauffé.
Arrivé près de la rivière,
J'ai vu une douce lumière.***

***Un poisson vient près du rivage
Mais je n'ai pas eu le courage
De risquer de lui faire mal,
J'aime trop ce bel animal.***



Pour tout renseignement : AGAPE (Atelier Gransois d'Approche de la Poésie et de l'Écriture) - Maison des Associations
Noël Métallier - 06 78 54 22 52 - agape.grans@gmail.com

Majorité, "Grans à vivre... ensemble"

Compétences métropolitaines ou communales...

Depuis plusieurs semaines, nous travaillons à définir et lister les compétences communales ou celles métropolitaines. La loi est à la fois précise et très vague : tout ce qui n'est pas défini communal sera Métropolitain au 1^{er} janvier 2018, la culture, le sport, les cimetières, etc. Certaines compétences seraient de fait métropolitaines : l'environnement, l'économie, les transports, les crématoriums.

Ce dernier point nous pose d'ailleurs question. Nous sommes en cours d'étude approfondie. Nous ne manquerons de vous tenir informés.

Pour le reste, notre position est très claire nous comptons garder en gestion municipale la totalité de nos bâtiments pour une réactivité optimum, pour être au plus près de la population et des associations. Si les bâtiments étaient métropolitains, les demandes de travaux et les procédures d'utilisation seraient à faire à Marseille. La réactivité ne serait sûrement pas la même...

Nous avons eu aussi à défendre le transfert de la voirie prévu initialement pour le 1^{er} janvier 2018 et finalement décalé au 1^{er} janvier 2020.

Une prise en charge métropolitaine des travaux d'envergure, pourquoi pas ? Mais le quotidien, avec son lot de petites interventions, le remplacement d'ampoules, le nettoyage des rues, le fleurissement, serait surréaliste. Même si parfois vous critiquez notre réactivité, là vous pourriez rapidement nous considérer comme étant performants.

Cette loi est mal faite, « *Trop vite trop fort et trop loin* » comme le rappelle également le Président Gaudin.

Nous travaillons tous avec une volonté constructive au-delà de nos différends politiques. La présence du Président Gaudin est aujourd'hui un gage pour les petites communes. Il nous donne la possibilité de réguler et d'atténuer les aspects de cette loi. Cependant, nous travaillons à la modifier.

Notre territoire pâtit actuellement d'un manque d'harmonisation au niveau de certaines compétences. Élargir la cohésion de l'environnement, des transports et des universités serait une bonne chose.

Mais était-on obligé d'aller jusqu'à intégrer à la Métropole le quotidien des Gransois, les parkings et bien d'autres choses encore ? C'est d'un intérêt communal et en rien métropolitain. Ce serait plomber les finances déjà très limitées pour le fonctionnement et annihiler tout espoir de réalisations d'équipements métropolitains.

C'est le travail permanent de vos élus locaux et de votre Maire pour réduire les effets néfastes de ces transferts afin de conserver la prise de décision au niveau gransois dans le cadre de notre concertation permanente.

Opposition, "Grans à cœur"

Un retour sur le projet de crématorium. Lors de la présentation de ce point lors d'un conseil municipal, notre groupe s'est abstenu. L'idée d'implanter ce type de structure interpelle. Ce projet est d'une certaine importance et va engager notre commune pour de longues années. Ce projet ne faisant partie des programmes d'aucune des deux listes lors des dernières élections municipales, une consultation de la population aurait pu être envisagée. Notre programme s'articulait autour d'un thème fort, la démocratie locale

participative : conseil de quartiers, conseil de village. Nos propositions dans ce domaine auraient permis de développer le dialogue, la concertation sur de nombreux sujets, comme par exemple ce crématorium, afin d'éviter de prendre des décisions importantes à 27 personnes. C'est ça la nouvelle gouvernance. Les Gransois ont décidé de voter pour une liste ne pratiquant pas ou si peu la démocratie participative, en témoigne, le fonctionnement très limité des comités consultatifs et pratiquement inexistant des conseils de quartier. Il ne faut pas s'étonner de certaines pratiques. Diviser pour mieux régner c'est la gouvernance dans notre village.

Loi n° 2002-276 du 27 mai 2002 - Article 9 - Après l'article L. 2121-27 du code général des collectivités territoriales, il est inséré un article L. 2121-27-1 ainsi rédigé : Art. L. 2121-27-1. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du Conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des

conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Par ailleurs, le Tribunal Administratif de Dijon, dans un arrêt du 27 été 2003, a élargi ces dispositions aux groupes de la majorité municipale en prévoyant que les espaces respectifs accordés puissent être proportionnels à leur représentation au Conseil municipal. Les modalités d'application de ces dispositions sont définies par le règlement intérieur (Article 22 : ... Chaque

groupe politique ou conseiller municipal non inscrit y dispose d'un espace proportionnel à leur (sa) représentation...). C'est dans ce cadre que les groupes constitués ou conseillers municipaux non affiliés s'expriment chaque mois dans "Un mois à Grans" afin d'informer les citoyens de leurs positions politiques. (L'exercice du droit d'expression libre... doit répondre dans le cadre légal à une certaine éthique).



● Ciné-goûters ► Les oiseaux de passage

Mercredi 24 mai à 14h30
d'Olivier Ringer / Belgique - France / 2016
1h24
à partir de 8 ans



Pour ses 10 ans, Cathy reçoit un œuf à faire éclore. Quand un caneton sort de la coquille, Margaux, la meilleure amie de Cathy est présente. L'oisillon pense qu'elle est sa maman. Mais Margaux n'est pas en état de s'occuper d'un bébé canard, elle est coincée sur un fauteuil roulant et part bientôt vivre en institution. Ses parents décident de se débarrasser de l'oisillon. Les deux amies se lancent alors dans un périple où elles découvriront bien plus sur elles-mêmes que sur le sauvetage d'un palmipède.

« La plupart des films et des jeux pour le jeune public emmènent les enfants dans des mondes virtuels qui n'existent pas. Nous aimerions pouvoir leur proposer une histoire réelle, simple, naturaliste, dont les enjeux et les événements pourraient être vécus par eux et avec la volonté de mettre en exergue le monde que nous proposons à nos enfants, qui à défaut de devenir sécuritaire, devient un monde de sécurité » Olivier Ringer.

Pour prolonger la séance :

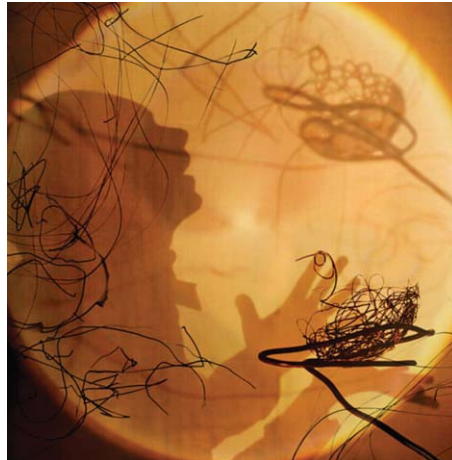
nous aurons un temps de conversation et d'échange sur ces drôles de petites bêtes qui vivent avec nous et nous en disent long sur nos modes de vie.

Réservations vivement conseillées pour le goûter et l'atelier
Tarifs habituels - Supplément goûter 1 €

Renseignements / réservations : 04 90 55 71 53 - espaceroberthossein@scenesetcines.fr
scenesetcines.fr - Facebook : Espace Robert Hossein Grans - Scènes et Cinés

● Temps fort Marionnettes ► Ombul

Vendredi 12 mai à 18h30
Petit théâtre de traits, de fils et d'ombres
Théâtre désaccordé
Rémi Lambert
Scénographie et marionnettes
Sandrine Maunier
avec Simon T Rann, Rémi Lambert
et Sandrine Maunier
Jeune public dès 1 an



Écrit avec et pour les tout-petits, Ombul est né de leurs premiers gribouillages, de leurs premières tentatives d'appréhender le monde. Inspiré par les sculptures mouvantes de Calder et l'oni-risme de Miro, ce spectacle est une exploration de l'imaginaire des très jeunes enfants. Baigné dans une musique de piano démonté, un comédien, seul en scène découvre un simple fil de fer et s'amuse à passer de l'informe à des formes qui naissent sous ses doigts, une branche, un nid, un oiseau, un horizon, ... Sur les murs tendus de blanc, des marionnettes apparaissent en ombres chinoises. Mais attention : une menace s'est glissée dans ce monde et la paroi du rêve est aussi fragile qu'un souffle d'enfant qui s'endort...

Tarifs : de 3 à 5 €

● Soirées cinéma

Dernière soirée cinéma de cette saison. Nous vous attendons le 14 mai, à partir de 19h, pour une soirée autour du film "Retour à Forbach", en présence de son réalisateur Régis Sauder.

● Présentation de la saison 2017/2018

Scènes et Cinés vous convie à la présentation de sa prochaine saison, le 31 mai au café musique L'Usine, à Istres. Une date à retenir pour ne rien manquer de vos spectacles à venir !

● Les intemporels du cinéma



L'histoire se poursuit !
Découvrez la 4^{ème} sélection des Intemporels du cinéma. Les plus grands films de répertoire en VOSTFR.
Chaque mardi à 19h / Tarifs habituels

► Les innocents

de Jack Clayton / Grande Bretagne
Genres Fantastique, Épouvante-horreur, Thriller / 1962
• le 2 mai

► Pandora

d'Albert Lewin / 1951
avec James Mason, Ava Gardner, Nigel Patrick
Drame, Romance, Fantastique
Américain / britannique
• les 9 et 16 mai

► L'homme au complet blanc

d'Alexander Mackendrick / 1951
avec Alec Guinness, Joan Greenwood, Cecil Parker
Comédie/ Britannique
• les 23 et 30 mai

● Théâtre

► Marco Polo et l'hirondelle du Khan

Vendredi 19 mai à 20h30

Création

Mise en scène : Éric Bouvron

Avec Jade Phan-Gia, Kamel Isker, Damien Ricour ou Laurent Maurel (*en alternance*), Ganchimeg Sandag, Bouzhigmaa Santaro (*musiciennes et chanteuses mongoles*) et Cécile Meltzer (*mezzo-soprano*)



Dans cette nouvelle création présentée au dernier Festival d'Avignon, le metteur en scène Éric Bouvron, nous emporte aux confins de l'Asie, au temps des Croisades, de la dynastie Khan, quand Marco Polo rencontrait l'homme le plus puissant et le plus craint du monde, le grand Kubilai Khan. Conquérant impitoyable et fondateur de l'Empire de Chine, celui-ci est séduit par le jeune Vénitien, aussi curieux qu'ambitieux, et voit en lui un pion utile à servir ses desseins. À la grande Histoire s'en greffe une seconde, celle d'un triangle amoureux. Marco s'éprend follement de l'épouse du Khan, une femme à la beauté irrésistible, la favorite. Au risque de leurs vies, ils succombent à leur passion. Mais Le Khan voit tout...

Après "Les cavaliers" accueilli la saison dernière au Théâtre de l'Olivier, Éric Bouvron nous ramène dans l'univers mystérieux et fascinant des steppes.

Éric Bouvron a obtenu le Molière du Théâtre privé pour le spectacle "Les cavaliers" en 2016. À voir absolument !

Tarifs : de 3 à 15 €

► MERCREDI 3 MAI - 15H15

Les rendez-vous du mercredi :

"Rendez-vous aux jardins !"

"Dans mon jardin - Y a un bambou qui tient pas d'bouf. - Y a un buis qu'est tout p'tif. - Y a un sureau qu'est pas bien beau. - Y a un palmier qu'est déplumé. - Y a un thuya qu'est pas très droit. - Y a une vigne qu'a pas bonne mine. - Mais j'aime bien - Mon jardin"

Comptine tirée du livre "Dans mon jardin" (Jeanne Estival, Bilboquet)

Un jardin, une histoire !

À partir de 4 ans - Entrée libre

► VENDREDI 12 ET MERCREDI 14 MAI - 10H15

"Les tout-petits
à la médiathèque"

Les bibliothécaires "jeunesse" reçoivent les tout-petits de 0 à 3 ans pour partager un moment de lecture.

Entrée libre



Bienvenue à Ronald

Ronald Gaillet-Liard a choisi Grans pour développer son activité de serrurier-métallier. Rencontre avec cet artisan de la construction métallique.



Résidant gransois depuis 2013, Ronald revient à son métier de formation qu'il a exercé durant 17 années comme responsable de société, avant de s'expatrier quelques temps en Afrique. « À mon retour en France, j'ai travaillé chez Airbus au poste d'ajusteur-monteur sur prototype. Le temps de me familiariser avec le mode de vie à la française et de découvrir le bien vivre à Grans. Puis m'est venu le désir de monter ma petite entreprise », précise Ronald.

À 58 ans, il rendosse le bleu de chauffe pour plier, meuler, ajuster et souder la ferraille. Son secteur d'activité s'adresse essentiellement aux particuliers.

« Pour davantage de réactivité auprès de ma clientèle, j'ai choisi de privilégier les petits chantiers. Je fabrique et je pose des portails, des pergolas, des garde-corps. Je m'attache à développer tout spécialement la protection des habitations avec la mise en place de portes blindées, du renforcement de porte de garage et de la serrurerie adaptées », explique-t-il.

Ses compétences peuvent être complétées de celles du ferronnier avec une dimension plus artistique notamment pour la réalisation de fer forgé. « Le métal, il ne s'agit pas uniquement de le couper et de le souder pour l'assembler. Il est également un matériau très intéressant pour des projets plus esthétiques ».

Passionné par son métier et riche d'une expérience professionnelle, Ronald se déplace dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres.

Contactez-le, il saura donner forme à vos projets ! ■

Ronald Gaillet-Liard - Artisan Métallier-Serrurier
Domaine Gombert - 13450 Grans - 06 31 93 11 46



Bienvenue à Laurent

Coach en Développement Personnel, Maître Praticien et formateur certifié en PNL (Programmation Neuro Linguistique), Laurent a ouvert son cabinet à Grans en Septembre 2016. Il propose un accompagnement "sur mesure" et offre des solutions aux problématiques comportementales.

Chaque être humain est unique, avec un mode de pensée singulier et une vision spécifique du monde. « Grâce à une écoute active, et en privilégiant le COMMENT au POURQUOI, je permets à la personne d'accéder à son propre mode de fonctionnement. Cette compréhension améliore sa communication et ses relations avec autrui » explique Laurent. À l'aide de méthodes appropriées, rapides et efficaces, le praticien traite aussi bien les troubles du comportement (blocages, phobies, addictions, ...), que les franchissements de caps (Estime et affirmation de soi, croyances limitantes, prise de conscience, ...). Ses outils de coach PNL lui permettent de travailler également la motivation et la préparation mentale (préparation aux examens, à un entretien professionnel ou même à une épreuve sportive).

« Les techniques que j'utilise offrent des résultats probants. Selon l'objectif de mon client, une à deux séances suffisent à l'atteindre ».

La première rencontre est axée sur la prise de conscience, puis vient l'application d'une technique de changement. Parfois une troisième séance est utile pour renforcer les nouveaux comportements obtenus.

Sensible, empathique et passionné, Laurent explique l'interaction entre nos pensées, notre langage et nos comportements, avec un objectif simple : nous aider à savoir être et à savoir faire autrement... pour mieux vivre en harmonie avec soi et les autres.

Essayer son coaching, c'est l'adopter ! ■

Laurent Matarazzi - Sur rendez-vous au 06 60 18 72 42
laurent.matarazzi@gmail.com

AGENDA

MAI

jeudi
04 Permanence Urbanisme sur rdv
de 9h à 11h, en Mairie
04 90 55 99 74

Conférence sur le reiki
organisée par Colibris
19h, Maison des Associations

lundi
08 Cérémonie de la Victoire 1945
à partir de 11h,
devant l'Hôtel de ville

mardi
09 Don du Sang
de 15h à 19h30
salle Gérard Philippe

samedi
13 Tournoi de jeux vidéo
organisé par Grans Gaming
de 8h à 23h
Maison des Associations

vendredi
19 Inauguration
du parc de la Gaillère
rendez-vous à 10h
passerelle du Petit Casino

du jeudi
18
au samedi
20 Exposition de peinture
organisée par AIL Peinture
Maison des Associations

jeudi
18 Permanence Urbanisme sur rdv
de 9h à 11h, en Mairie
04 90 55 99 74

samedi
20 "Grand Carnaval" organisé par
le Comité des Fêtes
à partir de 14h, au Foirail

samedi
20
dimanche
21 "Première Crop"
organisée par Grans en Scrap
à partir de 9h30
Maison des Associations

jeudi
25 19^{ème} Ronde de la Touloubre
organisée par
les Relayeurs de Grans
à partir de 8h30,
place Jean Jaurès

RAPPEL : Toutes les informations à paraître dans "Un mois à Grans" doivent être transmises à Alain Lequeux, au Service Communication de la Mairie avant le 10 de chaque mois (pour le mois suivant), sur support informatique (clé USB, CD, Internet, ...) et être accompagnées d'une sortie papier pour contrôle. Merci d'avance.